
Multimédia

Avec iGraal, la quête aux réductions sur le net

Consommation. La jeune société a mis au point une carte de fidélité utilisable chez 400 marchands. Il s'agit d'un module qui s'intègre aux navigateurs.

Vous avez certainement dans votre portefeuille la carte de fidélité de l'hypermarché du coin. à chaque passage en caisse, on accumule des points (ou de l'argent) qu'on utilise une fois un certain seuil atteint. iGraal, c'est un peu la même chose, mais sur internet. à la grosse différence que cette sorte de carte de fidélité virtuelle n'est pas liée à une seule enseigne. Elle fonctionne chez de nombreux marchands : 420 en l'occurrence. Cdiscount, Apple, La Redoute, Leroy-Merlin, Kiabi ou encore Amazon font partie de la liste. à chaque achat, l'internaute obtient une remise de la part du site marchand. Cette ristourne est soit fixe, soit en pourcentage du prix du produit acheté (entre 2 et 15 %). La somme est créditée sur un compte. Et dès qu'on a atteint 30 € de gains, on peut demander à toucher

son argent, qui arrive par chèque. Ce principe de rémunération des internautes-acheteurs n'est pas réellement nouveau. Il a été imaginé il y a une petite dizaine d'années aux États-Unis, où il porte le nom de « cash-back ». La jeune société française iGraal, basée en région parisienne, l'a adapté au marché hexagonal tout en en revoyant totalement le fonctionnement. « **Traditionnellement, il fallait se connecter sur un site de cash-back. De là, on choisissait dans une liste de sites marchands. Nous, nous avons mis au point un module qui s'intègre au navigateur. Il ajoute un menu dans lequel les marchands sont classés par thème. Et si l'internaute oublie de passer par ce menu, il est quand même reconnu automatiquement** », explique Christian Goaziou. Ce Breton d'origine, ancien directeur du marketing et de la communication de Microsoft France, est le PDG et le fondateur d'iGraal. Réellement opérationnel depuis avril, le module

(téléchargeable gratuitement) est utilisé par 15 000 personnes, dont 30 % habitent dans le grand ouest. Principaux achats ? « **Le high-tech représente 32 % des commandes. On enregistre beaucoup d'ordinateurs, d'appareils photos, de TV et de lecteurs mp3.** » iGraal dit avoir reversé « **au moins** » 50 000 € à ses utilisateurs. L'entreprise (cinq salariés permanents) se rémunère en touchant une commission sur chaque achat passé par son intermédiaire. Jean-Baptiste GAUDEY. www.igraal.com. Le module fonctionne sur Internet Explorer et Firefox. Il tourne sous Windows, MacOS et Linux.